

BUDGET 2021 : SYMBOLE DES ERREURS ÉCONOMIQUES DU GOUVERNEMENT

À CRISE EXCEPTIONNELLE, CHIFFRES EXCEPTIONNELS

Le projet de loi de finances est présenté cette semaine. Il entend poser les premiers jalons du plan de relance gouvernemental.

Les chiffres-clés de la situation économique et budgétaire sont, sans surprise, très impressionnants et sont le résultat de la crise sanitaire (qui n'est toujours pas terminée) et de la crise économique (qui ne fait sans doute que commencer). La récession de 10 % prévue pour 2020 est la plus importante en temps de paix depuis le XIXe siècle. Le déficit public devrait atteindre -10,2 % cette année (contre -7,2 % en 2009) et rester élevé, à -6,7 % en 2021. La dette publique (le cumul des déficits) grimperait à 117,5 % cette année.

La France continue pourtant à emprunter à taux négatifs (-0,54 % à court terme et -0,11 % à long terme). Cela veut dire concrètement que quand l'État s'endette, il gagne de l'argent ! La charge de la dette a même diminué en 2020, et c'est cela qui importe le plus en matière budgétaire (la France ne « rembourse » jamais sa dette, elle la fait rouler éternellement). On y reviendra, mais ce simple fait plaiderait pour une politique massive d'investissement public pour non seulement contrer les effets de la crise, mais aussi parce que l'emprunt public est désormais moins cher que gratuit ! Le gou-

vernement a choisi une autre voie, qualifiée de « suicidaire » par l'économiste, pourtant modéré, Xavier Timbeau¹.

Il reste que ces chiffres sont susceptibles de bouger, et que nous restons totalement dépendants de la situation sanitaire. En cas de reconfinement à l'hiver, il faudrait les réviser totalement, et la perspective d'une panique sur les titres de dette publique ne serait plus à écarter. La période est celle d'une totale incertitude, qui empêche de faire une quelconque prévision (ce qui risque en retour d'obérer massivement l'investissement des entreprises).

LES PRINCIPALES DÉPENSES (ET LES FAUX-SEMBLANTS)

Or « plan de relance », les crédits aux ministères vont augmenter de 11,3 milliards d'une année à l'autre, notamment au bénéfice des ministères de la Justice et de l'Éducation nationale. Certes, des postes sont créés dans la Justice (1 500) et au ministère de l'Intérieur (1 369), entérinant le tournant sécuritaire du quinquennat.

Mais dans l'Éducation nationale, la hausse de 1,4 milliard correspond essentiellement à de très légères revalorisations salariales (400 millions) et 755 millions

1 Les Echos, 28/09/2020

pour la revalorisation de l'ancienneté. 2 000 postes sont créés dans le premier degré... mais autant sont supprimés dans le second et dans le privé ! 3 000 équivalents temps pleins sont créés en... heures supplémentaires. Un scandale.

Au total, ce sont 157 postes qui sont supprimés dans la Fonction publique d'État.

UN BUDGET VERT ?

Selon les chiffres officiels, 38 milliards d'euros correspondent à des mesures « favorables » à l'environnement, et 10 milliards à des mesures « défavorables » (essentiellement des niches fiscales pour les secteurs polluants). Mais est-ce à dire que les 400 milliards d'euros restants de la dépense publique de 2021 sont « neutres » écologiquement ? On a là davantage un outil de communication pour la ministre qu'un véritable instrument de mesure, sans parler d'un outil de transition ! Quel signal envoie-t-on quand 1 000 postes sont à nouveau supprimés au ministère de la Transition écologique et plus de 2 000 au ministère de l'Économie ? Que l'on délègue la transition aux entreprises, en espérant, comme après 2008, que le capital devienne miraculeusement « vertueux ». Le « plan de relance » est à l'image de ce constat ; sans ambition et sans moyens réels, il est voué à l'échec sur deux niveaux ; à court terme, car il n'est pas un plan de relance. Et à moyen terme, car il n'est pas non plus une politique industrielle.

POURQUOI CE N'EST EN RIEN UN PLAN DE RELANCE

Le premier constat est quantitatif. Corrigées de l'inflation, les dépenses publiques n'augmentent que de 0,4 % avec le plan de relance. C'est totalement insuffisant vu les enjeux, et surtout dépensé de très mauvaise manière.

Le deuxième constat est le plus sévère. En fait de plan de relance, on a une continuité de la stratégie gouvernementale : la politique de l'offre, c'est-à-dire chercher à tout prix la « compétitivité », via la baisse des impôts et cotisation, qui est le seul outil de politique économique que semble connaître ce gouvernement.

La principale mesure est la baisse des impôts de production (10 milliards en 2021). Mais à cela il faut ajouter la baisse de l'impôt sur les sociétés (3,7 milliards), l'extension de la baisse de la taxe d'habitation pour

les 20 % les plus aisés (2,4 milliards). On voit effectivement la « cohérence » du gouvernement : continuer la politique (inefficace) en faveur des entreprises et des plus aisés au lieu d'investir directement.

C'est là tout le problème de ce « plan » qui n'est en rien un plan de relance. C'est une politique de « compétitivité », c'est-à-dire l'exact opposé d'une politique de relance (qui vise à augmenter la demande via la consommation des ménages et via l'investissement public). Bruno Le Maire ne veut pas reproduire les « erreurs » des plans de relance de 1974 et 1981. Mais il compare deux moments qui n'ont rien à voir ! L'inflation est aujourd'hui quasi nulle, les taux d'intérêt aussi. À l'aveuglement idéologique, le ministre de l'Économie ajoute la confusion historique.

À quoi ressemblerait une véritable politique de relance ? Les leviers ne manquent pas : l'augmentation du SMIC, la généralisation du RSA aux moins de 25 ans, la garantie des revenus des privés d'emploi et des précaires, et surtout, l'investissement public direct (incluant des créations d'emploi) plutôt qu'à des baisses d'impôts. Ce serait infiniment plus efficace du point de vue économique, en irriguant directement la demande adressée aux entreprises, en garantissant les revenus des ménages mais surtout en s'offrant la possibilité d'orienter et donc de verdir la relance. Car là aussi, le gouvernement est inconséquent : il prétend préparer l'avenir, mais ne s'en donne pas les moyens.

ON NE TRANSFORME PAS L'APPAREIL PRODUCTIF AVEC DES BAISSSES D'IMPÔTS

Le jeu auquel a décidé de jouer le gouvernement est celui de l'attractivité. Conséquence directe de l'architecture de la zone euro (les pays partageant la monnaie unique), gravant dans le marbre le principe de la concurrence généralisée entre pays, chaque État est tenu de favoriser les entrées de capitaux sur son territoire. Les leviers sont bien connus : baisse du « coût du travail » (via la baisse des cotisations dans le cas français), baisse de la fiscalité sur le capital...

On comprend qu'à ce jeu de la concurrence généralisée, personne ne gagne, sauf les détenteurs de capitaux.

On comprend aussi le chantage du patronat auquel répond le gouvernement. « *Baissez nos impôts ou nous partirons chez les voisins* ». Voilà le drame européen dans lequel nous sommes pris collectivement.

Le problème économique de la France (et de la zone euro plus largement) n'est pas un problème d'attractivité, mais de politique industrielle et de contreparties à la dépense publique. Les 100 milliards d'euros de niches fiscales (dont mesures déclassées), les niches sociales (91 milliards d'euros), les centaines de subventions en faveur des entreprises, tout ceci est dépensé sans contreparties, et le « plan de relance » perpétue cette tradition de mauvais fléchage budgétaire. Car qui, à part le gouvernement, peut croire sérieusement qu'améliorer « l'attractivité » va entraîner la décarbonation de l'économie et une hausse des emplois ? Cela conduira à ce que l'on connaît déjà : une hausse des profits, et une hausse des revenus des détenteurs de capitaux et... C'est tout !

Il reste pourtant une solution pour rendre effective la transition, et elle peut être résumée par le projet CGT :

- Une planification pour définir les besoins et les moyens, principalement en termes d'emplois ;

- Des investissements directs dans les services publics, dans les secteurs et filières stratégiques et un contrôle (au niveau national, des branches professionnelles et de l'entreprise) des aides publiques avec véto suspensif des salarié-es ;
- Une augmentation des revenus du travail (et donc des salaires), et l'instauration d'une « sécurité sociale professionnelle » financée en partie par une cotisation sur le capital gérée au niveau des branches. Cela permettrait notamment de contrer efficacement les crises économiques.

Ce budget est symptomatique de la mauvaise stratégie du gouvernement sur les questions économiques. Il rappelle à quel point nos dirigeants sont bloqués dans une logique dépassée et totalement primitive du point de vue des enjeux auxquels nous faisons face, à court terme comme à long terme. Il y a urgence de sortir de la voie tracée par le gouvernement Castex et d'en proposer une autre, sérieuse et ambitieuse. C'est cette voie que la CGT trace depuis longtemps désormais.

LES CHIFFRES-CLÉS À RETENIR POUR 2020 ET 2021

Chiffre	2020	2021
Croissance (%)	-10	+8
Déficit public (% du PIB)	-10,2	- 6,7
Dettes publiques (% du PIB)	117,5	116,2
Variation des effectifs publics	-157 EQTP	
Variation des crédits ministériels (en milliards d'euros)	+ 11,3	
« Plan de relance » sur DEUX ANS (en milliards d'euros)	100	
Dont crédits nouveaux	36	
Dont mesures pré-engagées + Programme Investissement Avenir	26	
Dont baisse des impôts de production	20	
Dont Ségur Santé	6	